

Circonscription de La Ferté Alais



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÈS-VERBAL du Conseil des écoles

Année scolaire 2025-2026

Commune : Vert Le Grand
Ecoles : Maternelle et Élémentaire Croix Boissée

Date : Mardi 03 février 2026

Horaires : 18h30 à 20h30

Membres **présents**

Municipalité

Monsieur Thierry Marais, Maire, Mme Charlotte de Bailliencourt, Directrice Générale des Services, Mme Cécile Groeninck, conseillère municipale

Périscolaire :

ATSEM : Mme Fin Laura, Mme Réhault Floriane, Mme Richard Marine
Mme Guisset, Directrice du centre de loisirs

Enseignants Élémentaire :

Mme Boullard (CP), Mme Laforest (CE1), Mmes Le Fort (CP/CE2), Mme Mesnildrey (CE2), Mme Duenas (CM1), Mme Féraud (CM2)

Parents titulaires élémentaire : Mme Martins, Mme Peythieu, Mme Tournemeule Millot, Mme Margollé, Mme Roméro

Enseignantes Maternelle :

Mme Catinot (PS), Mme Badoux (MS/GS ①), Mme Monsillon (MS/GS ②), Mme Ferré (MS/GS ③), Mme Simon (décharge de direction de Mme Catinot)

Parents titulaires maternelle : Mme Liboureau, Mr Khalfi, Mme Parcelier, Mr Juignet

Parents suppléants maternelle : Mme Margollé, Mme Tournemeule Millot

Membres **excusés**

Mme Pillis, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Sanvido-Lanoué (CM1), Mme Pires (CM2)
Mme Durand parent élu suppléant élémentaire
Mme DE MARCHI parent élu titulaire élémentaire

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire
2. Evaluations nationales mi-CP et protocole d'entrée sécurisée au CP.
3. Hygiène – santé - sécurité
4. Projets
5. Auto-évaluation du groupe scolaire
6. Travaux

① Désignation du secrétaire

Mmes Catinot et Féraud

② Bilan du protocole d'entrée sécurisée au CP

Pour l'école élémentaire : Les évaluations ont eu lieu du lundi 12 janvier au vendredi 23 janvier.

Les pourcentages ci-dessous sont calculés en fonction des résultats évalués par l'éducation nationale avec des critères de réussites établis au niveau national.

Même si nous ne pouvons pas réellement comparer les résultats de janvier avec ceux de septembre, car les compétences ne sont pas réellement les mêmes, nous pouvons quand même faire quelques remarques intéressantes.

Sur 25 élèves de CP

Mathématiques : Compétences évaluées : écrire des nombres entiers en chiffres sous la dictée (jusqu'à 31, additionner, soustraire (nombres inférieurs à 20, comparer et placer des nombres sur une droite numérique graduée de 1 en 1 à partir de différents nombres de 0 à 35).

Globalement, les résultats restent très corrects avec des pourcentages de réussite entre 80 et 92 %.

Des faiblesses persistent (52% de réussite) dans les résolutions de problèmes : à noter qu'à partir d'une note de 3/5 les élèves sont dit « fragiles », que les enfants ont fait des erreurs de calcul et que le raisonnement n'est pas pris en compte même si le résultat est faux. Par ailleurs, certains problèmes n'avaient pas forcément été très travaillés en classe, à ce moment de l'année. Les résultats des évaluations en classe sont meilleurs dans ce domaine et sur des problèmes travaillés en classe.

Deux compétences en légère baisse par rapport à l'an dernier : l'écriture des nombres et la comparaison des nombres : des élèves cette année qui semblent avoir plus de mal à se concentrer et à rester concentrés, plus lents dans la réflexion et la mise au travail.

Français :

En ce qui concerne les compétences proches de celles de septembre, on constate une belle progression dans les résultats :

Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent : passage de 50% de réussite à 84%

Manipuler des phonèmes : passage de 75 % à 88 % de réussite.

Comprendre des phrases lues pas l'enseignant : passage de 91.6 % à 96 % de réussite.

Pour les autres compétences nouvellement évaluées :

Lire à haute voix des mots et un texte : lecture de mots outils et mots courants (à noter que certains sons sont en cours d'acquisition et/ou non encore étudiés), les résultats sont très corrects, avec 92 % de réussite pour les mots lus et presque 88 % pour le texte.

Comprendre des phrases lues seul(e) : 68 % de réussite. Certains sons étant en cours ou pas encore étudiés, les élèves les plus aisés en lecture sont davantage capables de réussir cet item. Ce pourcentage reflète quelques difficultés cette année dans la compréhension des lectures.

Ecrire des syllabes simples (88 % de réussite) et écrire des mots (80 % de réussite) : sont des items globalement bien réussis.

Les difficultés persistent pour les enfants qui étaient déjà en grande difficulté en septembre, pour les enfants avec des résultats moyens ou fragiles, on constate globalement des progrès et de meilleurs résultats.

Pour l'école maternelle :

TSA : Protocoles d'Entrées Sécurisées en CP passés au mois de novembre.

Résultats : (27 élèves)

2 enfants ont entre 12.5 et 33.3% de réussites (en grandes difficultés)

2 enfants ont 70.8% (enfants qui présentent quelques fragilités)

7 enfants ont entre 75 et 80%

3 enfants ont entre 83 et 88%

10 enfants ont entre 91 et 96% 16 élèves en réussite (59% des GS)

3 enfants ont 100% de réussites

2 enfants	25 enfants	23 enfants	13 enfants
< 34 %	> à 70%	> à 75%	> 91%
	= 92% des GS	= 85% des GS	= 44.4% des GS

Items les plus échoués :

Réussi par :

59% - le geste graphique (sens des lettres) écrire en formant correctement les lettres et en respectant le sens de l'écriture (évaluation tôt dans l'année, écriture cursive peu ou pas abordée encore) (60.7% en 2024)

63% - réaliser une collection équipotente en 1 seul voyage (68% en 2024)

67% - interprétation (suite du récit) (64% en 2024)

67% - Compréhension implicite (liens entre les informations) (75% en 2024)

Items les mieux réussis : entre 96 et 100% de réussite

Items relatifs à la communication, l'expression orale, syntaxe, phonologie, dénombrer.

Variations par rapport à 2024 pour ce qui avait été le plus échoué :

2024	2025	
42.9%	74 %	reconnaitre les lettres (3 écritures - première fois)
46.4%	70%	compréhension de l'explicite (Identifier les personnages)
57%	85%	essais d'écriture (MOMO LARI)
60.7%	78%	résoudre un problème (compléments)

Différences Filles / Garçons : (16 F/11 G)

Différences de résultats importantes en comparaison des quantités :

100% de réussite chez les filles pour moins de 64% chez les garçons.

Et globalement, les items en mathématiques sont tous mieux réussis par les filles. Dans la maturité, les connaissances, elles sont plus performantes.

La tendance s'inverse en compréhension d'un texte lu (explicite, implicite, interprétation) avec une réussite supérieure de 5 à 10% pour les garçons.

Gestes graphiques : Réflexion d'une Mise en place d'une harmonisation avec les collègues de CP pour les outils, la gestuelle d'écriture et le nom donné au tracé qui compose les lettres afin d'avoir une cohérence dans les apprentissages cycle 1 et début cycle 2.

③ Projets

En élémentaire :

Les hivernales : sensibilisation au « théâtre masqué ». L'intervention auprès des 6 classes a eu lieu le 08 janvier. Nous remercions la municipalité qui a financé l'intégralité de ces interventions. Chaque élève et enseignante ont reçu une invitation pour la représentation du « médecin malgré lui » du vendredi 16 janvier.

Apprendre à porter secours : Le CESU 91 (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Essonne) est intervenu le 19 janvier auprès de tous les CM2 pour leur apprendre les gestes de premiers secours. Le coût de cette intervention est totalement pris en charge par la coopérative scolaire de l'école élémentaire (540 €). Les autres classes ont travaillé en même temps sur les dangers domestiques et comment appeler les secours.

Liaison CM2/6^{ème} : Une visite du collège est prévue pour les élèves entre mars et mai (date à définir) : en ½ groupes les élèves assisteront à un cours et visiteront l'établissement. Nous demandons à la municipalité si elle peut prendre en charge financièrement les repas, comme les autres années. La municipalité accepte de prendre en charge financièrement ces repas.

Gymnastique rythmique : Tous les élèves vont bénéficier de 6 séances de découverte de gymnastique rythmique : manipulation du cerceau, de la corde, du ballon, des massues et du ruban. Les séances s'effectuent sur le praticable de gymnastique, mis à disposition par l'association.

Nous remercions la municipalité pour la prise en charge financière de cette activité.

Natation scolaire

Les classes de CP, CP/CE2, CE2 et CM2 ont pu effectuer leur stage massé à l'aquastade de Mennecy.

Les élèves de cycle 2 ont pu passer le test « savoir nager » (ASSN). Les élèves qui ont obtenu le certificat (remis aux familles) doivent le garder car il permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques (demandé pour les colonies par exemple).

Les CM2 ont pu également passer le test Savoir Nager en sécurité (ASNS). Le diplôme sera remis aux familles avec les évaluations.

SRAV : (Savoir rouler à Vélo) : Les élèves de CM2 vont bénéficier de 4 séances avec l'association Bike1V , ces séances s'inscrivent dans le programme scolaire : savoir pédaler (09 mars), savoir circuler (23 mars), savoir rouler à vélo sur route (05 et 19 mai). Nous remercions la municipalité pour la prise en charge totale de ces séances d'un montant de 420 €.

Les autres classes bénéficieront d'une intervention de la Maïf : les dangers de la route, permis piéton. Le projet est en cours, les dates sont à définir.

Golf : les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront de 5 séances (du 18 mai au 22 juin) de découverte et pratique du Golf, finalisées par une rencontre le 29 juin au stade de Bondoufle.

Génération 2030 : La labellisation génération 2024 a été reconduite. L'école souhaite impliquer les parents pour l'organisation de manifestations sportives. Les parents d'élèves élus sont d'accord pour réfléchir à des actions pour l'année prochaine, en lien avec les associations sportives locales.

En maternelle :

Médiathèque : Partenariat avec la médiathèque et des illustrateurs pour faire découvrir aux enfants différentes techniques pour illustrer des albums. Des séances de découverte des albums à la médiathèque et de mise en pratique des techniques pour les illustrations à l'école dans les classes sont proposées aux 4 classes sur l'année. L'équipe en profite pour remercier les parents qui accompagnent les classes lors des séances proposées.

Chorale de décembre

Les enfants, les enseignantes et les Atsem ont reçu les familles au gymnase pour la chorale des classes. Petits et grands ont profité de cette soirée avec plaisir et partagé un verre autour du buffet. Merci aux familles d'avoir cuisiné pour cette chorale. Nous remercions également la commune pour sa contribution, Mr Laigre et son équipe qui ont organisé la salle.

Prévoir de garder les décors.

Sport d'opposition :

Cette année de nouveau, les élèves de moyenne et grande section bénéficieront de l'intervention de Mr Huet Emmanuel en Jeux d'Opposition. Les élèves de GS des classes de Mmes Badoux, Ferré et Monsillon se rendront sur 6 séances au dojo les jeudis après-midis sur la période 3 et les élèves de MS de ces mêmes classes se rendront sur 6 séances au dojo les jeudis après-midis sur la période 4. Nous remercions la municipalité de prendre en charge encore cette année cette sensibilisation aux sports d'oppositions qui s'inscrit complètement dans le cadre de notre projet d'école et les parents qui accompagnent les classes.

Roller :

Les MS et GS des classes 1,2 et 4 commenceront l'initiation au roller en période 5. Les détails de l'organisation seront donnés dans les cahiers des enfants par les enseignantes.

Piscine : Les élèves de GS des classes de Mmes Badoux , Ferré et Monsillon iront à l'Aquastade de Mennecy sur un stage massé les après-midis du 22 juin au 3 juillet 2026. Les enseignantes alterneront leurs accompagnements afin de pouvoir accueillir dans leurs classes les MS restant à l'école. Les modalités pour l'accompagnement des parents volontaires seront transmises par les enseignantes via les cahiers de liaison des enfants.

Projets communs maternelle / élémentaire :

Remise des prix GS-CM2 : Comme signalé au dernier conseil des écoles la cérémonie est prévue le **vendredi 19 juin** à 15h15. Les parents des enfants de GS et CM2 seront conviés à la cérémonie. Les élèves de toutes les classes pourront assister à la remise des prix.

La liaison maternelle/élémentaire :

Les élèves de CM2 sont venus lire des albums sur le thème des contes tous les jours dans toutes les classes de maternelle, pendant 2 semaines au retour des congés de fin d'année.

Une liaison avec les enseignantes de GS et CP sera organisée en fin d'année afin de faire passer quelques heures aux élèves de GS dans les classes de nos collègues de CP.

Spectacle offert aux enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire :

Dans le cadre de nos projets maternelle et élémentaire, les enseignantes avaient fait le choix de faire venir la compagnie de théâtre « contes et Merveilles » proposant un spectacle de contes traditionnels offert aux enfants par les coopératives des écoles dans la salle Henry Boissière le mardi 6 janvier dernier pour un montant de 945 € pour l'école maternelle et 945 € pour l'école élémentaire. Les directrices remercient la commune pour les subventions octroyées tous les ans aux écoles ainsi que toutes les familles qui participent à ce type d'action grâce aux dons faits à la coopérative,

permettant ainsi de faire vivre notre groupe scolaire au travers de nombreux projets.

Carnaval des écoles : Samedi 30 mai, sur le thème des contes

Le samedi 30 mai au matin aura lieu le Carnaval des écoles. Les enseignantes de l'école maternelle et élémentaire, ainsi que les ATSEM préparent la structure du bonhomme carnaval, qui sera ensuite achevé par les enfants. Les contes traditionnels seront le thème de cette année. Les enfants des écoles maternelle et élémentaire devront être accompagnés et resteront sous la responsabilité de leurs parents pendant toute la durée du carnaval.

Les enfants de la maternelle seront habillés à l'école avec des déguisements réalisés par leur soin avec l'aide des enseignantes et des Atsem.

Les enfants de l'école élémentaire viendront déguisés avec leurs propres créations ou déguisements. Ils rejoindront leurs enseignantes devant l'école élémentaire. Les parents peuvent également venir déguisés.

Des sachets de confettis seront en vente aux portes des écoles avant le samedi, le jour même et pendant le défilé.

Les enfants suivront un circuit pédestre dans les rues du village qui sera suivi d'une mise à feu du bonhomme carnaval dans le parc du domaine de la Saussaie et d'un buffet partagé avec préparations salées ou sucrées réalisées par les familles.

Les demandes vont être transmises en mairie. En effet, l'organisation du défilé dans les rues de Vert le Grand nécessite l'approbation de la municipalité. La présence de la police municipale et des pompiers sera demandée. Nous demandons à la municipalité, comme les autres années de bien vouloir prendre en charge les boissons. Les parents seront informés via les cahiers de liaison des enfants de l'organisation définitive du carnaval.

Mme Catinot demande à la commune de bien vouloir associer le comité des fêtes de la commune afin de trouver et prendre en charge une fanfare qui pourrait accompagner ce moment festif.

PEDT : Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) est un document ayant pour objectif de mobiliser toutes les ressources d'une commune afin de garantir une continuité éducative entre les projets de l'école et les activités proposées en-dehors du temps scolaire. Il va ainsi formaliser les orientations et actions éducatives que l'on souhaite proposer aux enfants de la commune âgée de 3 à 17 ans.

Le PEDT actuel couvre la période allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2026.

Un courrier a été adressé aux services de l'Education Nationale pour demander de prolonger son application jusqu'au 31 décembre 2026 afin de tenir compte des échéances électorales à venir et permettre à la nouvelle municipalité de proposer des objectifs qu'elle souhaite.

Pour autant, ce sujet a commencé à être retravaillé en interne. C'est Renée Guisset, Responsable du Centre de Loisirs, qui a en charge ce dossier et qui sera l'interlocuteur privilégiée sur cette question. Elle a déjà commencé à recueillir les attendus du prochain PEDT.

Il est également souhaité la constitution d'un groupe de travail composé notamment d'élus, des 2 directrices d'école, d'ATSEM, d'animateurs, de la responsable de la médiathèque mais également de 2 parents : un parent de l'école maternelle et un parent de l'école élémentaire.

Il est prévu d'organiser cette rencontre le jeudi 2 avril de 13h30 à 15h30.

④ Hygiène - Santé - Sécurité

Distribution de sucreries à l'école : En règle générale, comme proposé aux familles qui le souhaitent dans les cahiers de liaison lors des demandes d'ingrédients pour la réalisation des gâteaux d'anniversaires, des bonbons peuvent être proposés aux enfants lors de ces événements festifs et autres manifestations organisées dans l'école. En dehors de ces événements, c'est à la discrétion des enseignantes. Les enseignantes en profitent pour rappeler comme évoqué dans le règlement intérieur signé par les familles en début d'année que « Les parents doivent veiller à ce que leur enfant n'apporte pas à l'école d'objets susceptibles d'être dangereux ou de provoquer des disputes (jouets, **bonbons**, cartes, billes...). Nous constatons encore que des enfants arrivent à l'école le matin avec des bonbons dans les poches qu'ils pourraient proposer à leurs camarades sans aucun contrôle de l'adulte.

Hygiène et accompagnement des enfants en maternelle :

Comme expliquer lors des réunions de rentrées aux familles présentes, des passages systématiques aux toilettes avec les adultes sont organisés plusieurs fois par jour, puis à la demande quand c'est nécessaire. Les enfants nécessitant une aide ou un change sont systématiquement pris en charge par deux adultes, les vêtements souillés sont si

nécessaires passés à la machine afin d'être remis aux familles avec les sacs à dos le soir. Nous demandons aux familles de bien vouloir vérifier les sacs le soir afin que des vêtements souillés ne traînent pas plusieurs jours au fond du sac et de marquer tous les vêtements pour être rendu ... Nous remercions aussi les familles qui ont la gentillesse de contribuer à notre réserve de « changes » pour des enfants qui n'auraient pas le nécessaire dans les sacs à dos. Merci de vérifier aussi les tailles des vêtements dans les sacs ainsi que leur correspondance aux changements des saisons. Des affiches explicatives des étapes du lavage des mains sont affichées depuis plusieurs années dans les toilettes, cela fait partie des apprentissages qui depuis la Covid devraient être des automatismes et sur lesquels les équipes insistent particulièrement car les enfants ne semblent pas les avoir acquis à la maison.

Gestion des comportements et situations de tensions entre enfants :

Quand les enseignantes et Atsem constatent des heurts entre les enfants, les enfants sont pris en charge par l'équipe et les familles sont informées (soit par téléphone, soit par le cahier de liaison, soit par une convocation par les enseignantes et/ou la direction si nécessaire). Un travail au sein des équipes pour les enfants et des accompagnements sont mis en place pour certaines familles qui rencontrent des difficultés. Nous constatons malheureusement que d'année en année, les enfants de plus en plus jeunes ont de plus en plus de mal à gérer leur frustration et que le cadre scolaire qui impose des limites et des interdits réveille en eux des colères et accès de violence. Moins de temps passé devant les écrans, plus de temps de jeux calmes en famille où l'apprentissage de la frustration et de l'attente et capitale, plus d'écoutes d'histoires lues développant l'imaginaire des enfants sont indispensables au bon développement de nos jeunes élèves tant sur le point intellectuel que sur le point du respect envers autrui et du matériel. Il est important de plus, que les enfants n'hésitent pas à se rapprocher d'un adulte si besoin quand les faits ne sont pas constatés en direct par les personnels.

Prévention des situations de harcèlement et de violences répétées :

Comme évoquée en réunion parents – enseignants de début d'année les enseignantes reçoivent les familles dès que nécessaire et interpellent les familles dès que nécessaire aussi si besoin. Toutes situations doivent être évoquées le plus rapidement possible avec les enseignantes et au besoin avec la direction afin de ne pas laisser s'installer un mal être chez les enfants, la priorité étant que venir à l'école doit rester un plaisir pour les enfants.

Au cas par cas, des soutiens peuvent être proposés aux enfants et aux familles dans le cadre d'équipes éducatives organisées en présence des familles et de professionnels de l'éducation nationale ou hors éducation nationale. Dans le cadre des nouveaux programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle (EVAR), au travers d'albums comme supports pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge de maternelle ou avec des peluches comme « NouNah », ou lors de scénettes en classe, les enseignantes éveillent au problème d'intimidation ou de « harcèlement » à l'école, permettant ainsi aux élèves souffrant de moquerie de libérer leur parole et aux élèves qui se moquent de prendre conscience des conséquences de leurs actes ou de leur parole.

L'utilisation de la peluche NouNah, mascotte de prévention du harcèlement permet aussi de désamorcer des conflits en classe, de parler du respect d'autrui et du vivre ensemble, par des compétences sociales, émotionnelles et cognitives. Des histoires sur « Les aventures de NouNah » particulièrement adaptées aux élèves de Cycle 1, peuvent aussi servir de support de travail.

Communication école / parents

Comme signalé lors des réunions parents-enseignants de début d'année, les enseignantes reçoivent toute l'année, les parents dès que nécessaire lors de RDV pris par le biais du cahier de liaison. Les familles sont aussi reçues en rendez-vous individuels lors de la remise du carnet de suivi des apprentissages, les rendez-vous sont proposés par les enseignantes à de nombreux moments de la journée hors temps scolaire, afin de permettre à tous de se rendre disponible pour échanger sur la scolarité de son enfant.

Les apprentissages, comme aussi largement évoqué en réunion sont basés sur les nouveaux programmes de l'école maternelle qui sont accessibles à tous en détail sur le site EDUSCOL et rappelé par des bilans pour chaque période dans les classeurs des enfants et signé par les parents.

Heure de sortie de l'école concernant l'école primaire : Des parents constatent que l'heure de sortie fixée à 16h30 n'est pas toujours respectée.

Est-il possible de rappeler le cadre de l'heure de sortie ? La directrice rappelle, comme il est indiqué dans le règlement intérieur, que la fin des apprentissages est à 16h30. Les classes ne peuvent donc pas être au portail à 16h30.

Peut-on envisager des ajustements afin de limiter les retards, qui peuvent impacter les activités périscolaires des enfants ? Les parents doivent s'organiser selon le rythme scolaire et non l'inverse. Les enseignantes rappellent qu'un ajustement est fait, dans le sens où elles attendent les parents qui ont un enfant en maternelle et même parfois les parents en retard.

Temps extrascolaire – Cantine : Bien que ce temps relève du périscolaire, les parents souhaitent mieux comprendre l'organisation mise en place concernant l'organisation et hygiène sur le temps de cantine
Quelle est l'organisation retenue concernant la mise à disposition de l'eau (brocs d'eau) sur le temps de cantine ?
Quelles garanties sont apportées en matière d'hygiène, notamment lorsque l'eau est installée en amont du service du repas ? Cette question sera traitée lors de la prochaine commission des menus le 9 février à 17h30.

Comment s'articule la coordination entre le temps scolaire et le temps extrascolaire concernant l'accompagnement des enfants (hygiène, comportements, continuité éducative) ? Les enfants sont récupérés par les animateurs à la sortie de leur classe à 11h30 et passent par les toilettes avant d'aller dans la cour. Les enseignantes prennent le relais à 13h20, les problèmes survenus sur le temps de cantine sont mentionnés à l'enseignante.

⑤ Auto-évaluation du groupe scolaire

Le groupe scolaire est en auto-évaluation cette année. Une réflexion collective a été menée sur 4 domaines :

- Les apprentissages et les parcours des élèves
- La vie et le bien-être de l'élève et des personnels (climat scolaire)
- Les stratégies et le fonctionnement de l'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

L'équipe s'est appuyée sur les sondages envoyés aux familles (156 participations), aux enseignantes et aux différents partenaires.

Le rapport a été rendu au retour des vacances au groupe d'évaluateurs composé de Mme Champroux (IEN), d'un Conseiller pédagogique et d'un directeur hors de notre circonscription.

Les 23 et 31 mars, les évaluateurs viendront à l'école pour s'entretenir avec chacun (enseignantes, ATSEM, personnels du périscolaire, mairie, parents élus). Une invitation vous sera remise une fois le planning établi.

La restitution aura lieu fin mai en soirée (date à définir). Le prochain projet d'école sera donc réfléchi en parallèle de cette autoévaluation.

⑥ Travaux

En maternelle :

- Mme Catinot remercie la commune pour l'installation de ventilateurs au plafond dans le grand dortoir qui nous l'espérons amélioreront la qualité d'accueil des petits durant la sieste lors de grosses chaleurs.

En élémentaire :

- Nous souhaitons remercier la municipalité pour les 2 arbres plantés dans la cour (chêne vert et magnolia), qui apporteront un peu plus d'ombre et de fraîcheur dans la cour lors des prochaines chaleurs. A des fins pédagogiques, serait-il possible de mettre un écriteau explicatif pour chacun des arbres ?
- PPMS intrusion : nous remercions la municipalité et M. Laigre pour la pose de verrous pour fermer les portes de classe depuis l'intérieur.

Dates des prochains conseils des écoles : jeudi 18 juin 2026

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mme Liboureau et Mme Martins

Compte-rendu soumis à la relecture de Monsieur le Maire.

Présidentes et secrétaires de la réunion :

Mme Catinot
Directrice de la maternelle

Mme Féraud
Directrice de l'élémentaire

